ACTUAILES.fr
Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

Mercredi 11 mai 2016 n° 52

abonnement gratuit sur
actuailes.fr

Orléans fête Jeanne d'Arc p. 2

TAFTA
TRANSATLANTIC FREE TRADE AREA

Le traité transatlantique verra-t-il le jour ? p. 7

Les mystérieuses cités mayas p. 12

Actuailes a lu et aimé p. 21

La sélection pour les deux olympiques p. 23

Charlotte d'Ornellas

Orléans fête Jeanne d'Arc

Le 8 mai 1429, Jeanne d'Arc, âgée de 17 ans, mène ses soldats à la victoire : Orléans est délivrée de la présence des Anglais en pleine guerre de Cent Ans alors que plus personne n'y croyait.

Orléans à peine libérée, Jeanne lance une procession d'action de grâce suivie par tous les habitants de la ville, pour remercier le Ciel, elle qui avait pour devise « Dieu premier servi ! ». Depuis, les Orléanais fêtent chaque année leur sainte libératrice. Une jeune fille est choisie pour incarner Jeanne d'Arc – elle doit être Orléanaise, catholique pratiquante et donner bénévolement de son temps pour les autres – et défile dans les rues de la ville, après avoir promis de « reporter à celle qui nous vint de par Dieu les vivats et les applaudissements » qui l'entourent. Elle n'est qu'une figuration, c'est à Jeanne que va l'hommage.

Dans son armure, entourée de ses compagnons, cette jeune fille arpente les rues de la ville et les Orléanais massés derrière les barrières l'applaudissent, les enfants la cherchent des yeux et personne ne se lasse, cinq cent quatre-vingt-sept ans plus tard !

La tradition veut que « la moitié de la ville regarde défiler l'autre moitié ». En effet, derrière Jeanne, se pressent les fanfares, tous les mouvements de jeunesse, depuis les troupes scoutes jusqu'à l'association d'escrime, ainsi que toutes les provinces de France en habits traditionnels. La veille au soir, le maire remet selon la tradition encore l'étendard de Jeanne à l'évêque, pour qu'il soit à l'honneur entre les mains de l'Église, c'est normal puisqu'elle disait elle-même venir sur ordre du Ciel.

Au-delà de la fidélité exceptionnelle des Orléanais à l'une des plus grandes héroïnes de France, ces fêtes sont uniques pour le message qu'elles adressent au reste du pays : elles sont organisées par le maire, l'évêque et le commandant de la place d'armes d'Orléans, tous trois main dans la main ! Cette année encore, les Orléanais ont dignement fêté Jeanne d'Arc, en présence de l'ancien archevêque de Rouen et du ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, tous deux invités d'honneur de ces fêtes.

François Senlis

Lors du dernier week-end de la foire de Paris, il est de tradition d'attribuer des prix à certaines inventions. **Le concours Lépine** rassemblait cette année cinq cinquante-six inventions. Un directeur de supermarché a remporté le prix du Président de la République pour avoir inventé une application web pour les diabétiques*.

Beaucoup de prix ont été remportés pour des inventions liées à des objets connectés. *Actuailes* a aimé l'ergomeuble. C'est une armoire dont les tiroirs peuvent changer d'ordre et se mettre à la hauteur de celui qui a besoin de l'ouvrir. Les lecteurs marins d'*Actuailes* apprécieront le gilet de sauvetage solaire et lumineux. Les plus campeurs d'entre vous apprécieront le « duson », blouson transformable multifonctions (sac de couchage et sac à bandoulière). Et enfin, un prix particulier a été donné pour la « *WatcHelp* », une application capable d'envoyer des alertes sur une montre connectée portée par une personne atteinte de troubles cognitifs. Par exemple, la montre rappelle à celui qui la porte à quelle heure il doit prendre un médicament.

*Les diabétiques sont des personnes qui souffrent d'un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation. Le système qui converti le sucre en réserve et énergie ne fonctionne pas.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

Le plus grand insecte du monde mesure

62,4

centimètres. Il s'agit d'un phasme (insecte herbivore très long) découvert en Chine en 2014.

Avec l'entrée en vigueur du nouvel examen du code de la route, le taux de réussite est en chute libre : il est passé de **70 %** à moins de **17 %**. Il s'agit manifestement d'un manque de préparation.

2,3 millions de Français ont été atteints de la grippe cet hiver. L'épidémie a sévi de novembre 2015 à fin avril 2016 et a entraîné l'hospitalisation de

1 050 cas graves.

Un séisme (tremblement de terre) de magnitude* **5** a eu lieu le 28 avril 2016 dans le département de la Charente-Maritime. L'épicentre était situé entre Rochefort et La Rochelle et les secousses ont été ressenties dans un rayon de

200 kilomètres autour de La Rochelle. Aucun dégât important n'a été signalé.

**La magnitude représente la quantité d'énergie d'un tremblement de terre ; autrement dit, elle indique la force des secousses.*

Virginie Terrier

L'aide juridictionnelle

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis © HERVE

Encore une épreuve pour les victimes des attentats de Paris : Salah Abdeslam, seul terroriste des attentats encore vivant, transféré à la prison française de Fleury-Merogis, le 27 avril dernier, après avoir été arrêté en Belgique, devrait pouvoir bénéficier de l'aide juridictionnelle.

L'aide juridictionnelle est une aide financière, créée en 1972, qui permet à une personne française, un citoyen européen ou un étranger vivant légalement en France, de bénéficier, dans le cadre d'une procédure judiciaire, d'une prise en charge totale ou partielle par l'État des honoraires et frais de justice (avocat, huissier, expert, *etc.*) en fonction des conditions de ressources. Pour une prise en charge totale, le demandeur ne doit pas dépasser 1 000 euros de revenus par mois (1 500 pour une couverture partielle). Pour se faire une idée sur ces seuils, il convient de préciser qu'on considère qu'une personne vit en dessous des seuils de pauvreté lorsqu'elle gagne moins de 1 000 euros par mois. Une fois l'aide accordée, le bénéficiaire a tout loisir de choisir son avocat.

Lorsque Salah Abdeslam a été transféré en France, il a demandé à maître Franck Berton, grand avocat du barreau de Lille, d'assurer sa défense. Ce dernier, après avoir hésité, a accepté de devenir son avocat. S'est alors posée la question de savoir qui allait payer les honoraires de cet avocat. Interrogé sur ce point, maître Berton a répondu que ses frais seraient certainement pris en charge par l'aide juridictionnelle à laquelle son client avait droit.
C'est cette annonce qui a créée une polémique, notamment parmi les familles des victimes des attentats de Paris. **Pour ces familles, il y a quelque chose d'immoral et d'insupportable dans le fait que ce soient leurs impôts qui financent la défense de celui qui leur a pris un être cher.**
Et pourtant, si on peut comprendre leur incompréhension, leur révolte et leur colère, il faut essayer d'admettre qu'il est nécessaire qu'un homme, quels que soient les actes commis, puisse bénéficier des services d'un avocat. Non pas tellement pour lui mais plutôt pour les victimes de ses actes.

> Les victimes ont droit à un bon procès qui ne peut l'être que si l'accusé est représenté par un avocat.

En effet, dans le cas des attentats de Paris, les victimes ont droit à un bon procès et un bon procès ne peut être espéré que si Salah Abdeslam est représenté par un avocat qui pourra relayer sa parole (en espérant qu'il parle) et s'assurer que le procès se tienne dans les meilleures conditions possibles.

C'est d'ailleurs ces arguments qu'a soulevé maître Berton en rappelant : « Nous sommes dans une démocratie et Salah Abdeslam est un homme, il a besoin de dire les choses. **La justice se rend quand on comprend les choses, sinon il n'y a pas de sens aux procès, pas d'utilité pour les victimes** » (journal télévisé de *France 2* du 27 avril 2016).
Il reste qu'il est difficile d'opposer ces grands principes, nécessaires à toute démocratie, à la douleur des victimes.

Anne-Sophie Biclet

Modifications du génome ?

La décision de l'académie de médecine française n'est pas sans conséquences.

Le 28 avril s'est tenu le colloque de la fédération européenne des académies de médecine. Ces académies sont des groupes d'experts qui ont un rôle consultatif : les gouvernements peuvent leur demander leur avis sur tel ou tel sujet concernant la médecine avant de prendre une décision, et parfois elles donnent elles-mêmes des recommandations sans avoir été consultées.

L'académie de médecine française a donc affirmé, pendant ce colloque, être favorable à **la recherche sur les modifications du génome de l'embryon humain ou de ses cellules** : le génome, c'est l'ensemble des gênes, c'est-à-dire l'ADN d'une cellule. Chacune de nos cellules contient des longs brins d'ADN qui est comme un langage codé que la cellule sait lire pour exprimer tout ce qu'il contient. La forme de nos cellules, leur fonctionnement, leur couleur, leur taille, tout est inscrit dans l'ADN. Chacun de nous a donc un ADN unique au monde, et s'il y a une maladie qui touche notre ADN, elle peut provoquer des handicaps très graves. C'est ce qu'on appelle les maladies génétiques, ou chromosomiques (chaque chromosome contient un morceau d'ADN).

Des recherches ont permis de trouver une substance qu'on appelle « **cas9** », qui permet de couper l'ADN là où on le décide pour remplacer un morceau par un autre. Et donc de réparer des gênes abîmés. L'idée est donc venue d'essayer de transformer l'ADN d'enfants malades dès le début de leur vie pour éviter qu'ils le soient. La plupart des États s'y opposent aujourd'hui en disant qu'il faut un temps de réflexion et de consultation pour voir les dangers et les avantages de ce projet.

L'avis de l'académie de médecine est étrange : elle répète qu'il ne faut pas, par principe, modifier le génome d'un être humain, qui est par la suite transmis à ses enfants, mais qu'elle est favorable à la recherche génétique sur les embryons, pour progresser dans la connaissance de ce domaine. **Ces recherches, qui peuvent partir d'une bonne intention, posent de très graves questions et présentent de grands dangers pour l'homme** : si on se donne le droit de faire des recherches sur lui, sur ce qui va construire sa personne, qui est donc l'embryon humain ? Et nous appartient-il ? Avons-nous le droit de transformer l'être humain ou seulement de le soigner ? **On peut agir avec « cas9 » sur les cellules malades d'une partie du corps, pourquoi ne pas chercher dans cette direction plutôt que de modifier le génome ?** Si on se donne ce droit, alors où va-t-on s'arrêter ? Pourquoi ne pas éviter les jambes trop courtes, les oreilles décollées, et pourquoi ne pas enfin essayer d'« améliorer » l'homme comme le souhaitent certains, de lui donner des gênes pour vivre plus longtemps, avoir des muscles plus solides, *etc*. ?

L'expérience a montré que lorsqu'on peut faire quelque chose techniquement, il est bien difficile de s'empêcher de le faire et bien tentant d'essayer.

La question fondamentale est : qui sommes-nous ? Notre corps est-il un objet qui nous appartient ou est-il nous-même ? Si c'est le cas, ai-je le droit de choisir pour moi-même ou pour les autres ce qu'ils seront ? Ne nous trompons pas, l'avenir de l'humanité peut être bouleversé par nos réponses. ●

Comme vous le savez, *Actuailes* est un magazine gratuit qui ne peut compter que sur ses lecteurs pour assurer son développement et ses frais de fonctionnement. Nous vous sollicitons aujourd'hui pour nous aider à rassembler 1400 euros qui serviront à financer l'ordinateur et l'imprimante de notre correctrice. Vous contribuerez ainsi concrètement à la qualité de votre journal.

Vous avez été très généreux et rapide, nous vous remercions.
Il manque encore 400 euros.

L'administration nous ayant refusé le caractère culturel du journal, elle nous interdit de vous délivrer un reçu fiscal.

Pour en savoir plus sur le métier de notre correctrice, nous vous proposons de redécouvrir l'entretien qu'elle nous avait accordé dans le **n° 39**.

Nous vous remercions par avance de votre générosité.

Toute l'équipe d'*Actuailes*

Don en ligne ou **actuailes.fr**

Mikaël de Talhouët

« La fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie », proverbe italien.

Le traité transatlantique verra-t-il le jour ?

Estimant que les négociations sur le projet du traité transatlantique font la part belle aux États-Unis, la France a décidé le 2 mai de suspendre sa participation.

La publication d'un document par l'ONG *Greenpeace* levant le voile sur les coulisses des négociations entre les États-Unis et l'Union européenne à propos du projet de traité transatlantique a conduit le président François Hollande à suspendre la participation de la France à ces discussions diplomatiques. Le document révèle une dissymétrie entre les engagements américains et européens.

Débutées en 2013, des négociations ont lieu entre l'Amérique du Nord et les États membres de l'Union européenne, dont l'objectif est la création de la plus grande zone de libre échange du monde, représentant 45 % de la richesse produite mondiale. En bref, il s'agit de libéraliser le commerce entre ces deux grands blocs économiques afin de créer un vaste marché commun. Pour atteindre cet objectif, le traité cherche à abaisser les droits de douane et harmoniser les réglementations afin de simplifier les échanges entre les deux rives de l'Atlantique. Les partisans de ce projet prévoient un gain potentiel pour l'économie européenne de près de 120 milliards d'euros dans les dix ans à venir.

Les deux parties étudient un certain nombre de mesures comme l'abaissement, voire l'abolition des barrières douanières, notamment dans certains secteurs tels que l'agroalimentaire, le textile ou l'automobile, mais aussi l'harmonisation des normes sociales, sanitaires et environnementales ainsi que l'ouverture des marchés publics aux États-Unis aux entreprises des États membres de l'Union européenne.

Mais ce projet de traité transatlantique fait l'objet d'un grand nombre de critiques en Europe. Des partis politiques et des initiatives citoyennes[1] dénoncent l'opacité des négociations. Il est, en effet, très difficile de se procurer les comptes rendus des études et discussions entre les deux parties. Par ailleurs, les opposants au traité estiment que ces négociations sont tronquées. En effet, l'Union européenne accepte des compromis sans véritable réciprocité de la part des États-Unis, qui souhaitent, par exemple, que les normes européennes s'alignent sur les normes américaines, beaucoup moins contraignantes. Enfin, les partisans de la souveraineté des États voient d'un mauvais œil une des dispositions du traité, visant à recourir à un arbitrage juridique lors d'un différend entre un État et une entreprise, donnant ainsi à cette dernière un poids et une influence renforcés.

1. Citons entre autres le collectif *Stop the TAFTA*, réunissant deux cent trente mouvements citoyens à travers vingt et un pays.

Carl-Wilhelm von Lüneth

L'Europe : entre rejet et plébiscite

À l'occasion du 8 mai, jour anniversaire du discours fondateur de Robert Schuman, constatons-le : l'Europe ne fait plus rêver. Le Vieux Continent traverse trois crises qui frappent simultanément son économie, ses institutions et ses nations.

Son économie souffre régulièrement de ralentissements, nourrissant chômage, inégalités, rancœurs. Son projet politique semble s'être dissous devant l'incapacité de l'Union à affronter solidairement la situation des migrants gagnant l'Europe. Ses nations elles-mêmes sont saisies d'une angoisse identitaire aussi contagieuse qu'inédite. Pour la première fois depuis la Deuxième Guerre, l'expression de la haine de l'autre se banalise dans les discours politiques. Mais malgré ce tableau plutôt pessimiste, l'Europe semble encore plébiscitée.

En effet, le 7 mai dernier une manifestation monstre – la plus importante de son histoire moderne depuis la chute du communisme – s'est tenue en Pologne (*cf.* photo ci-dessus). **De nombreux Polonais défilaient dans Varsovie** pour souligner leur attachement à l'Europe et le souhait de préserver la place de leur pays dans l'Union. **« Nous sommes et resterons en Europe »** : tel est le mot d'ordre que l'on pouvait entendre dans les rangs, considérant que les dérives nationalistes du gouvernement menacent le statut européen de leur pays.

Le second signe nous vient du Vatican. S'étant récemment rendu sur l'île grecque de Lesbos pour appeler l'attention des dirigeants européens sur la tragique situation des migrants, le pape François s'est vu remettre le prix Charlemagne*. Chefs d'états et responsables des commissions de l'UE ont ainsi voulu souligner **l'engagement du souverain pontife**

en faveur de l'unification européenne. Rêvant d'un nouvel humanisme européen, le pape a exhorté les dirigeants du Vieux Continent, tous présents au Vatican, à dépasser les égoïsmes nationaux pour « construire des ponts et abattre des murs », et à changer leur modèle économique, qu'il a jugé injuste à l'égard du plus grand nombre.

La veille, dans la salle même où fut signé le traité de Rome en 1957, désabusés, les dirigeants européens avaient fait le constat de leur désarroi face à la montée des populismes en Europe.

En quête d'espérance, c'est sans doute un signe que l'Europe vienne chercher conseil auprès de Rome !

*Le prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle est la récompense rendant hommage à l'engagement en faveur de l'unification européenne. Charlemagne était considéré comme le « père de l'Europe » par ses contemporains. Il est décédé à Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814.

Jean Leblanc

William Gadoury, 13 ans, présente un exposé en avril 2014. © Académie Antoine-Manseau

Les mystérieuses cités mayas

Un jeune Québécois aurait peut-être découvert une cité maya à partie d'une analogie entre l'étude de certaines constellations et la géographie des grandes cités mayas éparpillées en Amérique centrale.

William Gadoury pourrait être un lecteur d'*Actuailes*. Âgé de 15 ans, il a l'intuition suivante : les Mayas auraient reproduit sur terre des figures de certaines constellations qu'ils observaient dans le ciel. L'adolescent savait que les Mayas étaient de remarquables mathématiciens et astronomes. « Je ne comprenais pas pourquoi les Mayas avaient construit leurs cités loin des rivières, sur des terres peu fertiles et dans les montagnes, raconte-t-il au *Journal de Montréal*. Il fallait qu'il y ait une autre raison et, comme ils adoraient les étoiles, l'idée m'est venue de vérifier mon hypothèse. J'ai vraiment été surpris et excité quand je me suis rendu compte que les étoiles les plus brillantes des constellations correspondaient aux plus grandes villes mayas. »

C'est ainsi que William, en superposant des photos satellites et la forme d'une constellation, aurait découvert les vestiges d'une ancienne cité. Sur les photos prises après un incendie, plusieurs carrés peu naturels ont été observés. Le plus extraordinaire est qu'il ait été pris au sérieux par de nombreux spécialistes qui devront maintenant confirmer ou non ses hypothèses par une expédition sur le terrain. En 2014, deux anciennes cités mayas avaient été découvertes dans la jungle mexicaine.

Kukulcan

Le savais-tu?

La civilisation maya appartient aux civilisations précolombiennes, c'est-à-dire qui se sont développées en Amérique centrale avant l'arrivée de Christophe Colomb. Les Mayas étaient organisés en cités-états indépendantes. À notre époque, les sites se trouvent au Mexique, au Honduras ou encore au Guatemala. Le déclin de cette civilisation demeure un mystère pour les historiens. Sans doute, les guerres associées à des périodes de grandes sécheresses et peut-être même de révoltes expliquent en partie que ces cités aient été désertées. Encore 3 millions de personnes parlent la langue maya, mêlée à l'espagnol.

Mélicène Syphore

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

Que devient l'État islamique ?

L'État islamique autoproclamé en juin 2014 par M. Baghdadi a connu un essor extraordinaire au cours de l'année 2014, semant la désolation en Irak, la confusion en Occident et accentuant les souffrances du peuple syrien. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Comme la carte ci-dessous (qui date de fin 2015) le montre, l'*État islamique* (*Daesh* en arabe) a occupé une grande partie des territoires syriens et irakiens en 2014 (les zones vertes).

Dès septembre 2014, nous relations dans les colonnes d'*Actuailes* la réaction d'une grande coalition menée par les États-unis, l'Arabie saoudite et leurs alliés (France, Grande-Bretagne...) pour combattre *Daesh* en Irak.

Dans le même temps, l'armée syrienne de M. Assad, aidée par son grand allié iranien combattait en Syrie pour rétablir son autorité. Ils ont reçu l'appui déterminant de la Russie au début de l'année 2016. La ville antique de **Palmyre est désormais libérée.** Un orchestre russe s'est même symboliquement produit dans le splendide théâtre de Palmyre le 5 mai dernier.

Au Nord (la région de Kobané), *Daesh* est aux prises avec les *peshmergas* kurdes, ces solides miliciens qui œuvrent à l'indépendance du Kurdistan (un territoire historiquement étalé sur le sud de la Turquie, le nord de la Syrie et le nord de l'Irak). **Les combats sont acharnés et semblent tourner en faveur des Kurdes.**

Sans être officiellement alliées, et malgré des objectifs parfois opposés, ces trois forces luttent contre un seul ennemi, *Daesh*, dont la capitale Raqqa (au nord de la Syrie) a subi de terribles bombardements. Il est bien évidemment très difficile de donner un état des lieux précis de la situation. La désinformation est forte de la part de tous les camps (chacun donne une version qui lui est favorable).

On peut néanmoins avancer que ***Daesh* semble en grande difficulté sur tous les fronts orientaux.** Les appels des chefs djihadistes à porter le combat en Europe pour soulager leurs combattants en sont une illustration inquiétante, car les pays européens peuvent craindre de nouveaux attentats.

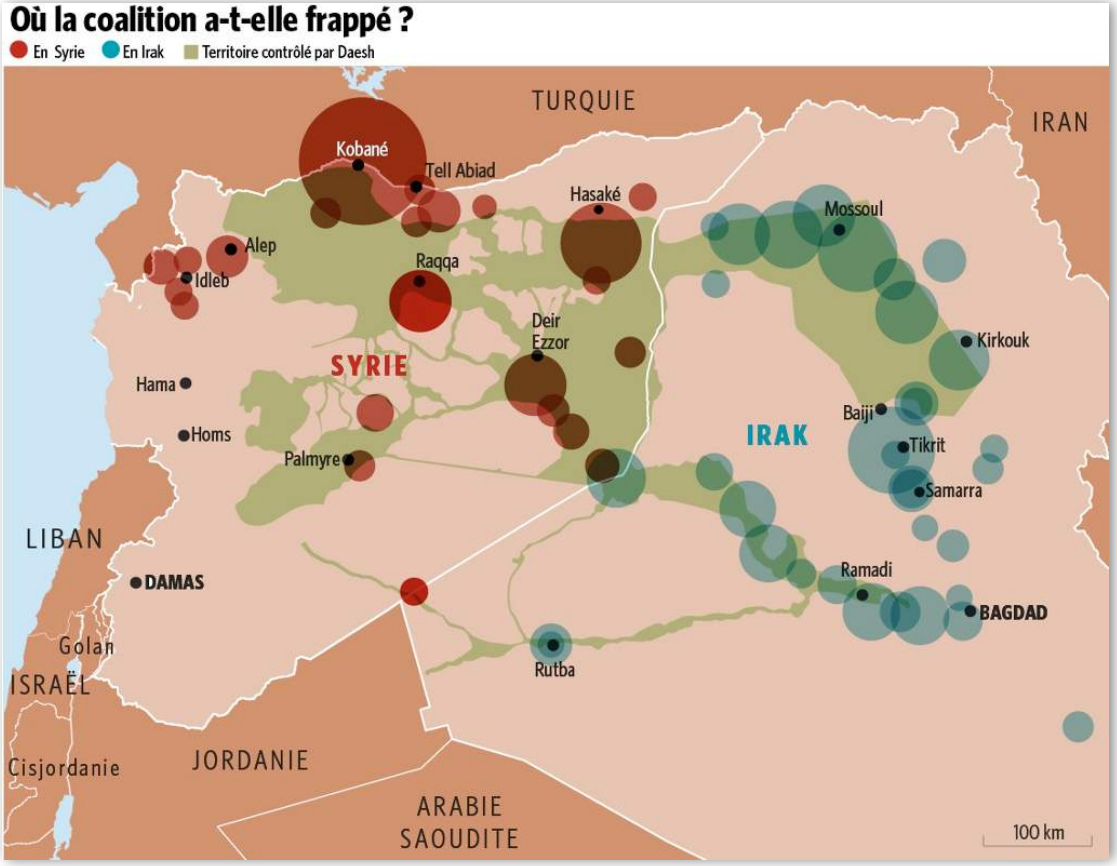

Mélicène Syphore

« Il est bon de se coucher loin du monde vers Dieu, pour se lever en Lui », saint Ignace d'Antioche.

Élections municipales au Liban

L'effervescence

À Beyrouth et dans la Bekaa, les Libanais sont appelés à voter pour leurs représentants municipaux.

Ce dimanche 8 mai, la circulation était encore plus difficile que d'habitude à Beyrouth. Des milliers de gens se rendaient en effet dans les bureaux de vote de la capitale du pays du Cèdre.

Les élections municipales ont lieu au Liban tous les six ans (comme en France). **C'est un moment très important de la vie publique libanaise, car la population a peu d'occasions de s'exprimer** dans un pays où le débat électoral est confisqué par les deux grands courants dominants : le « 8 Mars » pro-syrien à majorité musulmane chiite et le « 14 Mars » très anti-syrien animé par le « courant du futur » de la riche famille Hariri, à dominante musulmane sunnite. Ces noms curieux correspondent aux dates de grands rassemblements populaires (8 mars 2005 et 14 mars 2010) qui ont donné lieu aux alliances politiques actuelles.

Les courants ou partis politiques sont le plus souvent « confessionnels », c'est-à-dire qu'ils cherchent à représenter l'une des dix-huit confessions religieuses présentes au Liban.

À Beyrouth, **le mouvement « *Beirut madinati* »** (« Beyrouth ma ville ») est une exception intéressante cette année. Ce parti **composé de personnalités très populaires de toutes confessions, loin des milieux politiques habituels, veut moderniser la vie politique de Beyrouth**. *Actuailes* vous rendra compte de l'avenir de cette sympathique initiative...

Ce 8 mai, Beyrouth et la plaine de la Bekaa ont voté. Les grandes villes de Saïda et Tripoli, puis la grande zone chrétienne du Mont-Liban voteront les dimanche 15 puis 22 mai.

© : lejdd.fr

Pour ce numéro anniversaire, *Actuailes* vous propose de vous plonger dans l'exploration d'un pays dont vous entendez souvent parler dans votre magazine : le Liban.

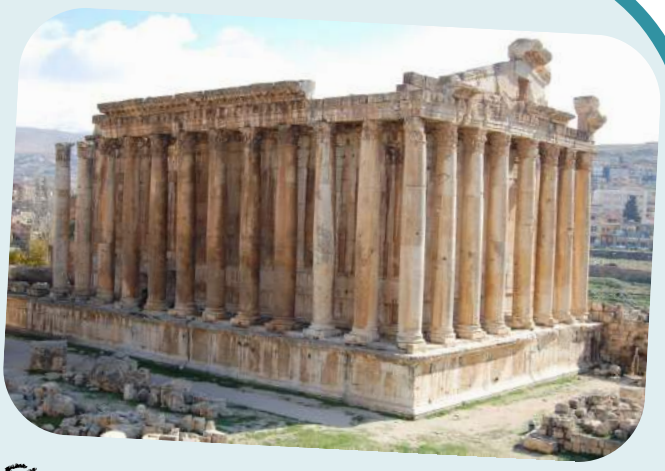

1. Quels sont les pays frontaliers du Liban ?

2. Comment se nomme l'actuel président du Liban ?

3. Quelle est la spécialité culinaire emblématique du Liban ?

4. Le 23 octobre 1983, cinquante-huit parachutistes français stationnés à Beyrouth dans le cadre de la Force multinationale de sécurité de l'ONU perdent la vie dans un attentat. Quel était le nom de l'immeuble attaqué ?

5. Au Liban, chaque personne appartient à une communauté religieuse (une confession) et la religion figure sur la carte d'identité. Combien de religions l'état libanais reconnaît-il ? Pouvez-vous en citer trois ?

6. Pouvez-vous citer trois personnalités de la diaspora* libanaise ?

7. Quelle est la monnaie libanaise ?

8. Quel est l'ancien nom de Baalbeck, cette ville antique composée de spectaculaires ruines de l'époque gréco-romaine ? On peut y trouver les vestiges de trois temples. À qui étaient-ils dédiés ?

9. Arbre de la famille des conifères, je pousse à partir de 1500 m d'altitude, je figure sur le drapeau libanais... Qui suis-je ?

Répondez correctement à toutes ces questions, et vous gagnerez peut-être un colis surprise en provenance directe du Levant !

Psitt : lisez bien l'article du « Moucharabieh »… Quelques indices s'y sont glissés !

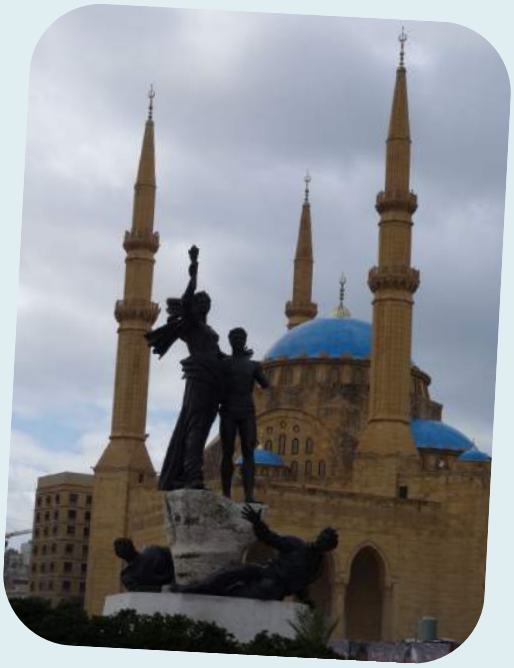

**diaspora : mot grec ancien qui désigne l'ensemble des membres d'une communauté dispersés dans plusieurs pays.*

Sacha Balbari

Moïse Katumbi

ressort libre du Palais de justice de Lubumbashi

Moïse Katumbi s'est présenté lundi 9 mai au Palais de justice de Lubumbashi, en République démocratique du Congo, accompagné d'une foule compacte venue soutenir cet ancien gouverneur de la riche province du Katanga. Il en est ressorti libre neuf heures plus tard. Il était convoqué pour une audition après avoir été accusé d'employer des mercenaires étrangers. De l'avis de tous, cette accusation sans fondement n'est qu'une manœuvre d'intimidation de la part du président Joseph Kabila vis-à-vis de celui qui a officialisé la semaine dernière sa candidature à la présidentielle qui doit se dérouler avant la fin de l'année (voir *Actuailes* n°50). Sa renommée au Katanga et ses soutiens dans l'opposition font de Moïse Katumbi le seul opposant de taille face au président sortant.

Necotrans

renforce sa présence sur le continent

Necotrans, deuxième groupe français de logistique en Afrique après la société *Bolloré*, a officialisé fin avril une alliance avec son équivalent américain *JAS Worldwide*. Cette alliance permet à *Necotrans*, qui réalise 95 % de son chiffre d'affaire en Afrique, de bénéficier du réseau logistique américain et surtout asiatique de *JAS Worldwide*. Le logisticien français pourra ainsi renforcer son offre de service auprès de ses clients africains.

Cette alliance stratégique vient confirmer la forte dynamique de développement du groupe *Necotrans*, bien décidé à concurrencer son grand rival *Bolloré* sur des terres où ce dernier était jusque-là en situation de quasi monopole.

Simone Gbagbo

devant la Cour d'assises pour crimes contre l'humanité

L'épouse de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo comparaissait lundi 9 mai devant la Cour d'assises d'Abidjan en Côte d'Ivoire pour répondre des accusations de crimes contre l'humanité pour son rôle présumé dans les violences post-électorales de 2011. En effet, celle que les Ivoiriens surnomment encore « la Dame de Fer » est soupçonnée d'avoir eu un rôle essentiel dans le déclenchement des violences et dans plusieurs meurtres commis durant cette sombre période de l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. Si ce procès est salué dans le pays par les partisans d'Alassane Ouattara comme une victoire de la justice, beaucoup critiquent ce qui s'apparente à une justice des vainqueurs. En effet, seules des personnalités pro-Gbagbo ont à ce jour été traînées devant les tribunaux, alors qu'aucun des chefs de guerre pro-Ouattara n'a été inquiété par la Justice malgré les graves soupçons de crimes de guerre qui pèsent sur quelques-uns. Certains, en outre, craignent que ce procès ne réveille des tensions dans une société ivoirienne encore profondément divisée. ●

Joyeux anniversaire à tous nos lecteurs !
Pour cette grande occasion, nous avons interrogé Gaëlle qui est l'une des fondatrices de ce formidable journal et surtout la rédactrice en chef !

D'où vous est venue l'idée de lancer un magazine pour adolescents ? Et pourquoi ?

Nos enfants grandissant, nous voulions leur permettre de s'intéresser à l'actualité, mais aussi de pouvoir mieux la comprendre, l'analyser. Parmi ce qui existait nous ne trouvions rien qui nous plaisait. Que voulions-nous ? Un journal qui se sert de l'actualité pour enrichir intellectuellement les enfants. En d'autres termes, les enfants prennent connaissance d'un fait, d'un événement, et l'idéal serait qu'ils le comprennent afin de développer leur sens critique. Rien de tel n'existait encore, donc pourquoi ne pas le créer ? Nous avons imaginé alors une ligne éditoriale qui partirait d'une actualité, qui l'expliquerait depuis son origine jusqu'au fait en lui-même. Nous avons tout posé (quoi, pourquoi, comment, à quel rythme…) avant de proposer ce projet de magazine à des personnes compétentes et avec qui nous voulions travailler.

Comment avez-vous mis en route ce projet puis réussi à le réaliser ?

Nous avons proposé à des parents de notre entourage de mettre à profit leurs connaissances (ou passions) dans des domaines variés comme le sport, l'actualité nationale ou internationale, *etc*. Une dizaine nous ont suivi dans l'aventure, chacun mettant son talent à profit, avec chacun sa rubrique. Nous avons fait quelques numéros d'essais de dix pages, l'alchimie a pris, les adolescents ont accroché puis d'autres personnes nous ont proposé leur aide, et très vite nous sommes passés à dix-huit pages. De dix personnes nous avons aujourd'hui vingt et un rédacteurs, mais aussi deux personnes pour la communication et les réseaux sociaux, deux pour la correction, une pour la maquette, une pour les dons, un *webmaster* et un chargé du site de la *newsletter*, et moi qui fais le lien entre tout ce petit monde.

Qu'apprenez-vous de cette expérience ?

La découverte qu'Internet est un moyen de communication qui est exceptionnel, bien entendu certains sites sont néfastes mais d'autres sont tellement bénéfiques. Avec Actuailes, j'ai l'impression d'utiliser cet outil extraordinaire pour le bien de chacun.

De plus, depuis trois ans, j'ai rencontré des personnes merveilleuses et passionnées, et c'est une joie de travailler avec elles. Je constate aussi que la Providence a toujours mis sur ma route des personnes de confiance au bon moment pour faire avancer le journal.

Je suis aussi certaine qu'aujourd'hui la société ne considère pas nos adolescents à leur juste valeur en voulant tout simplifier comme avec la réforme du collège ou celle de l'orthographe, *etc*. Je crois que les jeunes ont une soif d'apprendre et de comprendre, et là est l'objectif de notre journal. Il ne faut pas oublier que nos enfants sont les penseurs, décideurs, éducateurs de demain alors, nous, adultes, devons avoir de l'ambition pour eux !

Pourquoi le nom d'*Actuailes* ?

La volonté du magazine est de donner les clés de l'actualité qui permettront à nos lecteurs de prendre leur envol dans leur future vie d'adulte.

Quelle est votre plus grande joie ? vos plus grandes joies ?

Quand je relis la dernière épreuve du journal avant de la poster sur le site, je suis admirative de ce beau travail accompli par tous ces bénévoles. Entendre des enfants parler de l'actualité à la suite de la lecture d'*Actuailes* : c'est une réelle récompense ! Et enfin, je suis émerveillée par la générosité des rédacteurs, maquettistes et relecteurs qui ne comptent pas leur temps pour le bien de nos lecteurs.

Cependant, j'ai aussi un regret : celui d'avoir peu de commentaires et de réactions sur le site ou par courriel de la part de nos lecteurs.

Quelle est votre prochaine ambition ?

Qu'*Actuailes* se développe encore pour permettre aux plus de jeunes possibles d'en profiter.

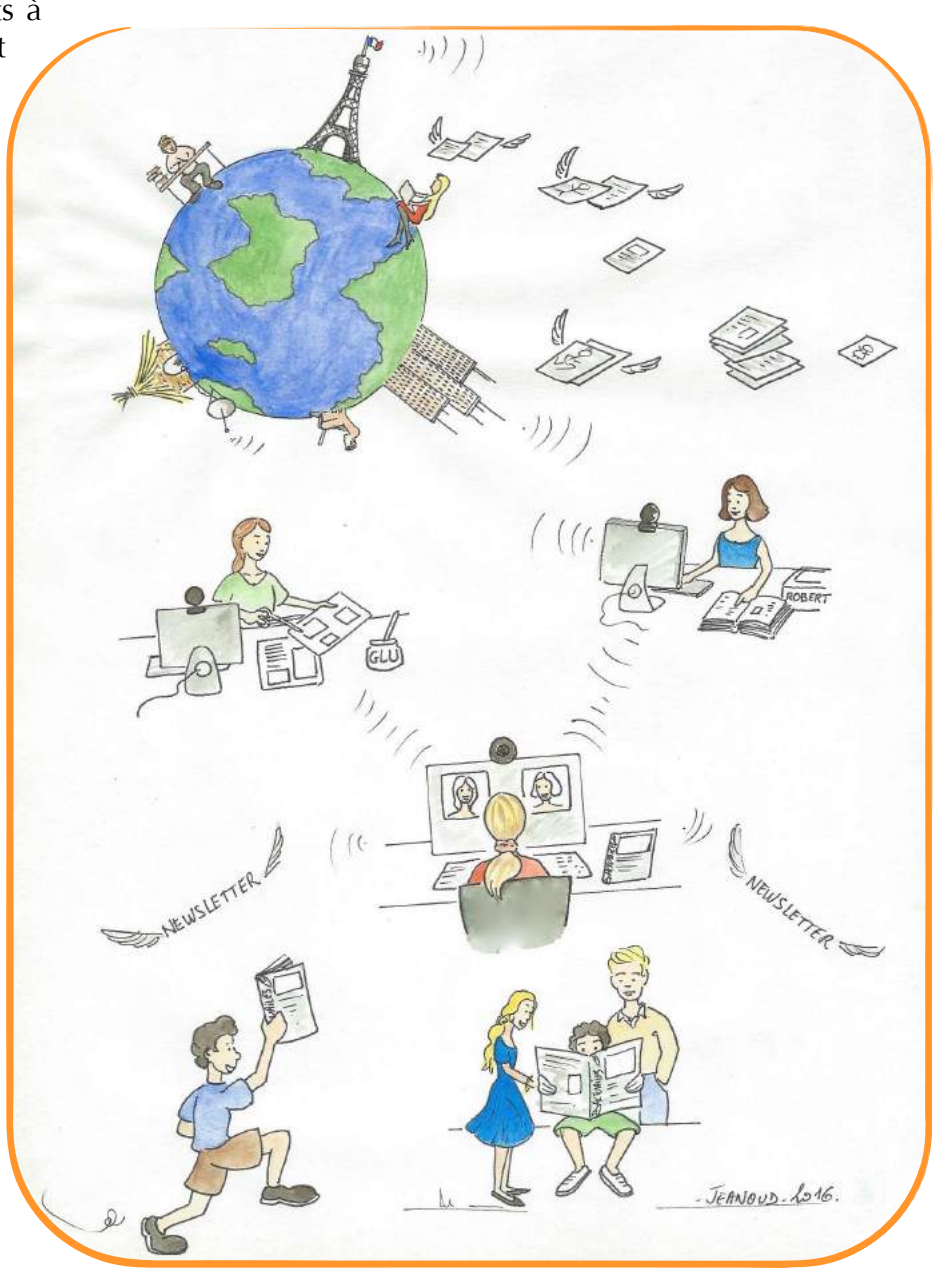

Sophie Roubertie

L'Assomption de la Vierge

Le Titien (vers 1488-1576)

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1516-1518
Taille : 690 x 360 cm
Technique : huile sur bois
Lieu d'exposition : église Santa Maria Gloriosa dei Frari (Venise)
Renaissance italienne

Pour fêter son anniversaire, *Actuailes* vous emmène à Venise, merveilleux voyage... La Sérénissime (nom souvent utilisé pour désigner la ville italienne construite sur la mer*) est tellement riche d'œuvres d'art qu'il a été difficile de choisir celle qui vous accompagnerait pour ce numéro.

Ce tableau de l'Assomption** de la Vierge a été commandé à Tiziano Vecellio (dont le nom a été francisé en « Le Titien ») alors qu'il n'avait que 25 ans. L'œuvre était destinée à l'église franciscaine des *Frari*, où elle est toujours exposée.

Le Titien sait attirer notre regard vers le Ciel, en créant un accord somptueux entre l'or (qui signifie que le plus beau des trésors est le royaume de Dieu) et le rouge rosé lumineux de l'ample robe de la Vierge.
Tout dans ce tableau est d'ailleurs tourné vers le Ciel, le regard de Marie, serein, le geste de ses mains levées, le mouvement de son manteau. Les disciples, restés sur Terre, voient la mère de Jésus les quitter, et sont, eux aussi, tendus vers Dieu le Père. Peut-être sont-ils inquiets, soucieux de l'avenir, voyant partir la mère de Dieu. Aucun sourire ne se lit sur leurs visages.

Sophie Roubertie

Le Père est représenté sous les traits d'un vieillard barbu qui semble survoler la scène, plein d'énergie, un peu sévère.

Les trois niveaux sont clairement distincts, les disciples sur la Terre, Dieu dans le Ciel, Marie passant de l'un vers l'autre, en une composition harmonieuse.

Aucune référence à la mort dans ce tableau. C'est glorieuse que la Vierge Marie est accueillie par le Père. Elle monte au Ciel, posée sur un nuage que supportent des anges placés en un demi-cercle aux couleurs vives. Et si l'on regarde attentivement, des angelots dorés forment un autre demi-cercle qui épouse l'arrondi du tableau, ton sur ton, comme noyés dans la lumière. Tous ces anges entourent la Vierge et Dieu le Père en une ronde céleste.

*Venise est construite sur une lagune, une étendue d'eau peu profonde séparée de la mer par une bande de terre.

** Assomption de la Vierge : dans le christianisme, montée de Marie, la Mère de Jésus, au Ciel, avec son corps et son âme, au terme de sa vie.

CONCOURS

Chers lecteurs,

Vous avez été très nombreux à tenter de gagner la bande dessinée *Premier de cordée* !

Les bonnes réponses étaient les suivantes :

1. *Premier de cordée* est le premier tome d'une trilogie qui se poursuit avec ***La grande crevasse*** et ***Retour à la montagne***.

2. *Premier de cordée* fut tout d'abord un feuilleton qui paraissait chaque semaine dans ***La dépêche algérienne***.

3. Le massif du Mont-Blanc s'étend sur ***la France, la Suisse et l'Italie.***

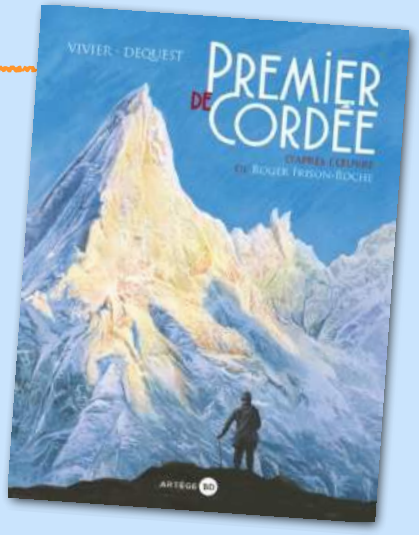

Actuailes et la librairie de l'Enfant Jésus sont heureux d'offrir à ***Idrisse C.*** la bande dessinée *Premier de cordée*. Félicitations et bonne lecture ! Pour tous les autres, un nouveau concours vous est proposé ce mois-ci… Tentez votre chance !

L'ENFANT JÉSUS
librairie catholique

81, rue Orvès, Toulon
04 94 03 06 46
librairiedelenfantjesus@gmail.com
Passez commande ! Conseils et photos en direct sur demande par courriel ou téléphone !

Père Augustin-Marie

« Les nuages noirs s'amoncellent »

Je viens de terminer un livre poignant : *Les Nuages noirs s'amoncellent*, de Chen Ming.

Né en 1908, dans une famille chinoise très pauvre, Chen Ming voit se dérouler sous ses yeux tous les grands bouleversements politiques qui vont conduire à la prise de pouvoir par les communistes en 1949. Brillant élève, il réussit à devenir professeur d'université. Lors d'un séjour d'études en Angleterre, il découvre le christianisme et reçoit le baptême. « Depuis, écrit-il, j'ai toujours trouvé un soutien dans la religion. Cette aide fut inestimable durant toute mon existence ».

La « Révolution culturelle » (sous Mao) persécute avec violence les classes de la société que la doctrine marxiste considère comme « ennemis du peuple » : entre autres, les propriétaires terriens, les intellectuels et tous ceux qui ont eu des contacts avec des pays étrangers (considérés comme des espions). Comme professeur, Chen fait partie des « mauvais éléments » (c'est l'expression du régime). Il doit être « réformé ». Pour le réformer, on l'envoie au *laogai* (camp de travail pour les prisonniers politiques) : nombreux sont ceux qui y meurent, à cause des mauvais traitements, de la faim, de la maladie ou du désespoir.

Après avoir purgé sa peine, Chen retourne chez lui. Mais là commence une épreuve plus terrible que le *laogai*. Il est sans cesse surveillé, la police pénètre chez lui à toute heure, lit son courrier, renverse toute la maisonnée. Chen devient balayeur : tout le monde se moque de lui, les enfants lui jettent des cailloux. Chen doit souffrir en silence. Après ses longues heures de balayage, il doit se rendre à la réunion politique. On y récite par cœur des passages des œuvres de Mao, qui est quasi divinisé (on installe même des autels dédiés à Mao dans les maisons). Quand ce n'est pas une lecture des pensées du dictateur, c'est une « séance d'autocritique ». Des heures durant, sous les huées de la foule et les coups des hommes du régime, Chen doit faire son « autocritique » en position « de l'avion » (buste perpendiculaire aux jambes, tête baissée, bras à l'horizontale). Chen refusera toujours de s'accuser faussement de crimes qu'il n'a pas commis, quitte à endurer ces horribles séances de torture publique.

À la fin de sa vie, Chen est « réhabilité » : on l'appelle à nouveau par son titre et par son nom, « Professeur Chen », en lui manifestant les marques de respect dues à son grand âge. Le régime a reconnu qu'il y avait eu une erreur judiciaire… trente ans plus tôt. On lui conseille gentiment de ne pas garder de mauvais souvenirs, car cela risque de nuire à sa santé…

Retenons qu'il y a dans l'homme cette capacité de construire des régimes inhumains, comme le fut la Chine de Mao ; mais qu'il y a aussi dans l'homme la capacité de résister intérieurement à toutes les humiliations, de rester fidèle à la vérité et de proclamer ainsi **l'honneur de demeurer un homme**. Chen est plus grand que Mao.

Bainxotte

Pasquale Paoli, Sartène.

La Corse devient française

Quand le roi Louis XV rachetait l'Île de Beauté aux Génois…

Grande île de la Méditerranée, la Corse fut longtemps sous la domination des Génois, marins et marchands italiens. Le peuple corse, divisé en de nombreux clans et communautés, s'unissait ponctuellement devant le conquérant pour des révoltes violentes et sans lendemain. Au début du XVIIIe siècle, les Génois étaient toujours les maîtres, se jouant de ces divisions.

Mais, sous l'inspiration des Lumières et des idées naissantes sur l'émancipation des peuples, un mouvement patriotique naît sur l'île, secouant de nouveau le joug génois. À la tête de ce mouvement se trouve Pasquale Paoli. En 1755, il se lance dans une nouvelle révolte.

Les Génois, las de ces turbulences sans cesse renaissantes, cherchent à se débarrasser de l'île. Or, la France de Louis XV s'intéresse vivement à ce bout de terre avancé au large de la Méditerranée. Le roi envoie son ministre Choiseul pour négocier un traité de cession avec la Sérénissime République de Gênes. Le traité est signé le 15 mai 1768.

Paoli s'oppose aux nouveaux maîtres de l'île. Mais le 8 mai 1769, ses partisans sont dispersés à Ponte-Nuovo par l'artillerie du corps expéditionnaire français du comte de Vaux. Les ralliements aux Français se multiplient et, finalement, Paoli part en exil le 13 juin.

Et le 15 août 1769, grâce à l'acte d'achat de la Corse du roi Louis XV, Napoléon Bonaparte naissait sous la bannière à fleurs de lys…

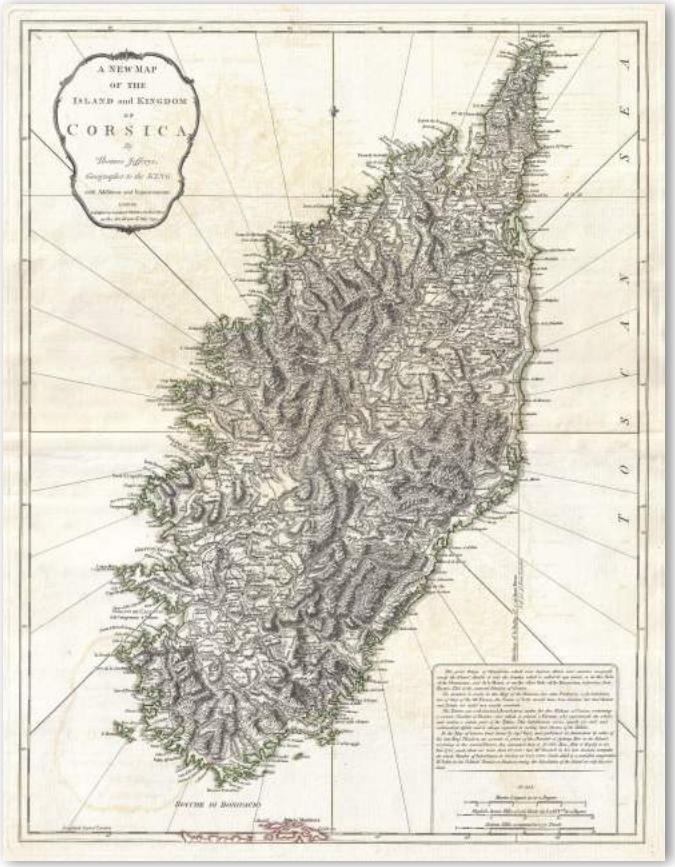

Marie Foliot

Un petit tour en ville... et ailleurs !

Si on se baladait aujourd'hui ? Installez-vous confortablement, on y va !

Si je pouvais vous parler à voix haute, je vous dirais de fermer les yeux pour partir avec moi en balade en imagination ! Mais mon sens pratique très aigu me conseille plutôt de vous demander de bien ouvrir vos yeux et de vous laisser guider par les mots pour partir à la rencontre d'une ville quelque part en France !

Imaginez-vous un beau matin de printemps, il fait beau, la nature est épanouie, les hirondelles jouent dans le ciel, parviennent à vos narines différentes senteurs. Des voix chantantes sonnent à vos oreilles vantant des salades, des fraises ou encore des melons. **Avancez, déambulez dans ce marché illuminé de soleil, de bonne humeur** et... de badauds ! Bon, c'est vrai qu'il y a du monde et parfois même vous vous cognez au chariot de marché d'une petite vieille, mais un simple « Pardon » et un sourire suffiront à vous consoler. Et regardez : un maraîcher qui vous tend la première cerise de la saison à goûter absolument ! Tout le monde s'alpague, des plaisanteries cocasses entre vendeurs et clients fusent, des personnes se retrouvent et se donnent les dernières nouvelles de la maison... **Vous ne savez plus où regarder tant la vie est présente autour de vous !**

Mais allons plutôt maintenant nous perdre dans d'autres rues, flânons dans des ruelles, regardons l'architecture de la ville ! Tiens, une boutique de vêtements... Allez, on entre... comme ça pour voir ! Pas longtemps et, promis, nous n'achèterons rien...

Ça y est, fini ! Continuons notre petit périple, en cherchant bien, on trouvera peut-être un marchand de glaces ! Ah non, encore mieux : une place avec sa jolie fontaine et remplie de terrasses de café ! Regardez l'agilité des serveurs qui tiennent du bout des doigts leur plateau et qui se faufilent au milieu des tables pour prendre commande ou déposer des consommations... On s'installe ?

Maintenant, mes petits amis, atterrissez, car nous retournons dans la réalité ! Bon, je vous rassure tout de suite : ce genre d'endroit existe et c'est réellement un enchantement, mais cela a malheureusement tendance à disparaître au profit de lieux beaucoup moins charmants ! Lesquels ? Des zones commerciales (rien que ce nom fait rêver) qui poussent aux périphéries de nos villes ! Toutes les grandes enseignes s'y bousculent, tout y est « fonctionnel » : le parking de mille places, les allées remplies de magasins avec des caisses rapides qui ont comme mot d'ordre de vous faire attendre le moins possible, les points de restauration avec des terrasses éclairées à la lumière des néons ! Toutes les personnes que vous croisez semble pressées, occupées à aller vite pour... consommer ! **Et lorsque l'homme ne devient qu'un consommateur, il a une fâcheuse tendance à être beaucoup moins humain...**

Vous ne me croyez pas ? Alors faites l'expérience : promenez-vous en ouvrant bien vos yeux dans ces deux mondes et... voyez !!

Alors ? Ça donne quoi ?...

À vous de me le dire :
pointdevue@actuailes.com !

MADELEINE ET L'ÎLE DES OUBLIÉS DE GWÉNAËLE BARUSSAUD

Les Demoiselles de l'Empire.
Mame, 2016.
236 pages. 13,90 euros.

Échanger en toute innocence son adresse avec un jeune homme, voilà qui peut valoir un renvoi de la prestigieuse institution de la Légion d'Honneur. Nous sommes en 1811. L'éducation stricte prodiguée aux jeunes protégées de l'Empereur ne transige pas avec les usages. Madeleine quitte donc l'école où elle a été placée avec ses sœurs depuis la disparition de leur père, le chirurgien-major Rochembault, vraisemblablement mort à la bataille de Bailen.

Dotée d'une voix ravissante, elle trouve refuge chez son professeur de chant, mademoiselle Lavagne. Un hussard qui doit la vie au major Rochembault lui apporte l'espoir de le retrouver vivant. Il lui apprend que ce dernier a été fait prisonnier lors de la guerre d'Espagne et envoyé, avec de nombreux soldats français, sur une île déserte au large de Majorque, Cabrera.

Madeleine s'embarque alors vers l'inconnu, animée du désir fou de retrouver son père et de le ramener à sa mère qui se meurt de tristesse. Mais comment atteindre l'île considérée comme maudite en traversant une Espagne en guerre ?

Dernier volet de l'excellente série des « Demoiselles de l'Empire », *Madeleine* conduit les lecteurs sous les cieux méditerranéens de Majorque pour une quête pleine de dangers et d'espérance. Comme toutes les héroïnes de Gwénaële Barussaud, cette jeune fille ne manque ni d'audace ni de clairvoyance et sait s'entourer d'âmes valeureuses comme la sienne.

Pour autant, Héloïse, Blanche, Léonie, Marie et Madeleine ont chacune leur caractère. Ainsi, les cinq tomes de la série des « Demoiselles de l'Empire », dont elles sont tour à tour la figure principale, campent-ils des personnages et des destins bien particuliers.

Aventure, sentiments, action et pointes d'humour confèrent à ce roman toutes les qualités d'un plaisir de lecture à partager en famille et entre amis.

Filles à partir de 13 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site **www.123loisirs.com**.

Catherine Bertrand

« Le cinéma, c'est un œil ouvert sur le monde », Joseph Bedier.

La résurrection du Christ

Très attendu le dernier film de Kevin Reynolds ne fait aucune provocation : au contraire, le message est universel, mais le film comporte quelques images pouvant heurter les plus jeunes : *à partir de 13 ans* !

Prenez des acteurs méconnus ou presque, un réalisateur catholique (Kevin Reynolds), une société de production évangéliste (*Affirm*), une autre ayant le vent en poupe (*LD Entertainment*), et confiez-leur un épisode de la vie du Christ : vous obtiendrez un « polar* » biblique assez étonnant !

À Jérusalem, Clavius, tribun militaire* sous les ordres de Ponce Pilate, rentre de mission épuisé. En son absence, un homme accusé de blasphème par le Grand Prêtre des juifs a été crucifié pour calmer la colère du Sanhédrin*. Ce dernier réclame encore que le corps du supplicié soit sous bonne garde, craignant que les disciples de ce Jésus ne le vole pour répandre la rumeur de sa résurrection. Ponce Pilate, ambitieux et déterminé, charge Clavius de suivre l'affaire de près : s'assurer de la mort de Jésus et empêcher le vol de son corps. Le tribun, efficace, s'acquitte de sa tâche, pressé de repartir mater la révolte qui gronde ailleurs. Mais, malgré les gardes et les scellés, le corps disparaît ! Il est alors chargé de mener l'enquête et, un peu comme un inspecteur d'aujourd'hui, il se rend sur les lieux du délit, cherche des indices, interroge les témoins, soudoie des indics, mène des perquisitions.

Clavius est l'homme rationnel par excellence, il a ordonné et assisté à l'exécution de Jésus, il a constaté sa mort, il a aidé ses hommes à faire rouler la pierre tombale : ses certitudes sont inébranlables. C'est un homme solide que la foi des disciples qu'il rencontre laisse perplexe, étonné du comportement des compagnons de Jésus, curieux de connaître leurs motivations.

Le scénario est fouillé, les sources sont nombreuses et documentées. Il y a des partis-pris, comme celui de présenter Marie-Madeleine en pècheresse selon une tradition du VIe siècle. Il y a probablement des erreurs historiques ou des anachronismes (les « Zélotes » sont apparus plus tard, les révoltes étaient le fait de Galiléens). Jésus, s'il reste le personnage principal, n'a pas le premier rôle du film. Ce n'est pas la suite de *La Passion du Christ*, chef d'œuvre de Mel Gibson sorti en 2004 : c'est nettement moins violent, mais aussi moins bouleversant. À ce titre, ce film, s'adresse plus à la raison qu'au cœur : Dieu donne Sa Grâce, l'homme est libre de s'en saisir ; la foi est un acte de volonté !

Polar : roman ou film policier.
Tribun militaire : officier supérieur de la légion romaine.
Sanhédrin : tribunal suprême du peuple juif, mais qui n'avait pas le droit de condamner à mort (le droit du glaive).

« Le sport ne forge pas le caractère. Il le révèle. »

La sélection pour les Jeux olympiques ?

Le processus de sélection des athlètes est un long parcours qui débute bien avant les jeux.
Voici quelques explications pour y voir plus clair.

1e étape : les règles d'accès à la compétition sont établies par le comité international olympique (structure en charge de l'organisation des Jeux basée à Lausanne, en Suisse), puis communiquées aux comités olympiques nationaux (en France, le comité national olympique et sportif français, qui dirige la délégation française aux J.O.).

2e étape : les règles et critères de sélection sont communiqués aux fédérations olympiques (une par sport : par exemple, la fédération française d'athlétisme) puis aux athlètes.

3e étape : les fédérations procèdent aux sélections en organisant des tournois de sélection olympique dans chaque discipline. Attention, la qualification n'est pas automatique ! En cas de défaite, pas de jeux... L'équipe de France de lutte gréco-romaine en a fait l'amère expérience le 8 mai à Istanbul, en Turquie).

4e étape : juste avant le début des jeux, le comité national olympique et sportif français « inscrit » officiellement les athlètes auprès du comité international olympique. La compétition peut alors commencer !

À vos agendas : finales des coupes d'Europe de rugby à XV

Vendredi 13 mai à 21h, à Lyon, Montpellier rencontrera le club anglais des *Harlequins* dans le cadre du challenge européen de rugby (ou *Challenge Cup* ; « petite » coupe d'Europe).

Samedi 14 mai à 17h45, dans le même stade, le Racing 92 sera opposé aux Anglais des Saracens dans le cadre de la coupe d'Europe de rugby (ou *Champions Cup* ; compétition principale rassemblant les clubs les plus importants).

Préparez vos tenues de supporters !!!

Un petit garçon entre dans une boulangerie et demande :
« Il me faudrait pour demain dix croissants, dix pains au chocolat, trois religieuses, trois mille-feuilles et deux Paris-Brest.
– Et avec ceci ?
– C'est tout ! Combien cela fait-il de gâteaux en tout ?
– vingt-huit, mon petit !
– Nous sommes sept à table, combien y en a-t-il par personne ?
– Quatre par personne. Où dois-je livrer cette commande ?
– Ce n'est pas la peine, c'était juste pour mon devoir de math ! »

Un père à son fils :
– Grande nouvelle : tu viens d'avoir une petite sœur !
– Super ! Il faut absolument prévenir maman !

Marine C.

Un monsieur est perdu dans le désert. Il a très chaud et soif. Il boit sa dernière gorgée d'eau et jette sa cravate qui l'étouffe. Puis il continue son chemin. Au bout de plusieurs kilomètres, il croise un marchand ambulant :
« S'il vous plait, donnez-moi de l'eau !
– Je n'ai pas d'eau, répond le marchand, mais je vends des cravates. Voulez-vous une cravate ?
– Non, merci. »
Et l'homme reprend son chemin. Bien plus loin encore, il rencontre un second marchand :
« Je vous en prie, donnez-moi de l'eau. Je suis assoiffé !
– Je n'ai pas d'eau, dit le marchand, mais je vends des cravates. En voulez-vous une ?
– Non... »
L'homme marche encore longtemps avant d'apercevoir un troisième marchand. Il s'élance vers lui et dit :
« Je vous en supplie, à boire, de l'eau !
– Moi, je n'ai pas d'eau. Mais si vous continuez tout droit, vous trouverez une oasis, à plusieurs heures de route. Mais je vends des cravates. En voulez-vous une ?
– Non, mais je vous remercie : vous me sauvez la vie ! »
Il rassemble ses dernières forces et court comme il le peut dans la direction indiquée. Il aperçoit l'oasis, heureux. Arrivé et prêt à entrer, un vigile lui demande :
« Avez-vous une cravate ? Pour entrer, il faut porter une cravate. »

Colyne P. M.

Pourquoi dit-on « Être à couteaux tirés » ?

Cette expression veut dire être dans une situation de grande hostilité. L'origine remonte aux habitudes du XVIe siècle lorsqu'une dispute éclatait entre deux personnes prêtes à tirer les armes ; on disait « en être aux épées et aux couteaux ». Elle s'appliquait ainsi aux personnes qui, ayant un différend, dégainaient leurs armes, prêtes à en découdre sans craindre de verser du sang. Au XVIIe siècle, on voit apparaître « aux couteaux tirés » en remplacement de « prêt à tirer les couteaux », c'est-à-dire à dégainer les armes.